

Précautions sanitaires en temps de CoViD-19 par section sportive Reprise d'activité sportive - 2020-21

Yoga

- Les enseignants portent un masque pendant toute la durée du cours et n'effectuent aucun ajustement physique des élèves ;
- Les élèves pénètrent un à un dans la salle seulement lorsque les pratiquants du cours précédent ont entièrement quitté l'espace alloué. La sortie s'opère de la même façon ;
- Chaque adhérent doit ranger son masque dans un sac plastique, lui-même rangé dans un sac personnel où sont rassemblées toutes les affaires. Ce sac doit être accroché aux porte-manteaux (si possible) ;
- Les portes des salles doivent rester ouvertes (s'il ne s'agit pas de portes coupe-feu) et les fenêtres entrouvertes pour permettre une bonne aération ;
- Un espace d'un mètre au moins sépare les pratiquants dans les circulations, les vestiaires, les salles et sur la surface d'évolution ;
- Le pratiquant conserve ses chaussettes qu'il enlève une fois installé sur son tapis ;
- Les pratiquants se disposent en deux rangées dans la salle de gymnastique (cours du mercredi) et en trois rangées dans le dojo (cours du jeudi). Pendant le cours, respecter une distance de deux mètres entre chaque participant ;
- Chaque élève pratique seul. Il n'y a plus de travail en binôme ou en trinôme ;
- Il n'y aura aucun prêt de matériel par le club ;
- Chacun doit posséder sa propre serviette, son tapis personnel, ses briques, ses couvertures et sa ceinture rangés dans un sac ;
- Les pratiquants du cours du jeudi qui entreposent leur couverture dans un placard du dojo doivent les reprendre, les nettoyer, les ranger dans un sac hermétiquement clos et inscrire leur nom sur ce sac. Tout matériel non rangé dans un sac et non étiqueté sera retiré des placards ;
- En cas de confinement, l'enseignante assure les cours par zoom : aucun remboursement ne pourra être exigé ;
- Chaque adhérent doit signer l'acte d'engagement responsable, faute de quoi son inscription au yoga sera invalidée.

Documents à remplir ou à fournir lors de l'adhésion :

- bulletin d'adhésion ;
- photo d'identité ;
- formulaire RGPD et conditions générales d'inscription ;
- acte d'engagement responsable en temps de CoViD-19 - reprise saison sportive 2020-2021 ;
- précautions sanitaires spécifiques au yoga.

Paris, le :

Signature :